

**Focus sur... le Luxembourg : retour sur l'événement attractivité de la place financière parisienne**

Cet événement, organisé le 22 janvier 2019 conjointement par l'Association Française de Gestion Financière (AFG) et l'Ambassade de France à Luxembourg, a accueilli près de 80 participants à la Résidence de France.

En ouverture de l'événement, Éric Pinon, président de l'AFG, a resitué le contexte général du marché de la gestion d'actifs alors que l'Ambassadeur Bruno Perdu a rappelé sa dimension européenne, la densité et la qualité des échanges économiques entre nos deux pays, ainsi que la capacité d'innovation que la France et ses jeunes talents pourraient apporter au Luxembourg.

Deux tables rondes ont ensuite été animées par Pierre Bollon, délégué général de l'AFG. La première était consacrée au thème « Talents and innovation ». Elle a permis de valoriser l'excellence des écoles et formations françaises dans le domaine de la finance en général et de l'asset management en particulier. En effet, quatre masters français dans le domaine de la finance figurent dans le top 5 du classement du Financial Times. La table ronde a aussi été l'occasion de mettre en lumière la capacité d'innovation des acteurs français - les sociétés Active Asset Management et IZNES étaient présentes - leur dynamisme et la qualité des solutions qu'ils sont en mesure de proposer. Elle a permis d'illustrer les complémentarités - existantes et à développer - entre les places française et luxembourgeoise.

La deuxième table ronde a abordé le thème « The best of Research in Finance ». Elle a permis de valoriser plusieurs atouts de la place financière de Paris : son cadre fiscal favorable, notamment grâce au Crédit d'Impôt Recherche ; la qualité de ses talents et de sa recherche fondamentale qui contribue à offrir un écosystème de haut niveau grâce à l'osmose qui existe entre le monde professionnel, l'enseignement et la recherche.

En conclusion, Natasha Cazenave, directrice des affaires internationales à l'Autorité des marchés financiers, a souligné la nécessité de tenir un discours positif sur l'Europe et la responsabilité commune du Luxembourg et de la France à défendre les intérêts de l'UE. Parmi les pistes de réflexion, le lancement de fonds européens pour faire contrepoids aux Etats-Unis ou encore la création d'un single rules book européen pour la supervision malgré les divergences qui persistent ont été évoquées.

Belgique**La Banque nationale de Belgique publie son rapport annuel 2018.**

Le Gouverneur de la Banque nationale de Belgique, Pierre Wunsch, a présenté le 15 février dernier le rapport annuel sur les évolutions économiques et financières en Belgique en 2018.

Le rapport fait état d'une croissance économique robuste qui, bien qu'inférieure à la moyenne européenne, est assez stable depuis 4 ans (+1,4% en moyenne et en 2018). L'année 2018 a également été une année dynamique pour l'emploi : elle a été marquée par une baisse du taux de chômage (de 7,1% en 2017 à 6% en 2018) et la création de 59 000 nouveaux emplois. Cette embellie s'explique notamment par un climat conjoncturel favorable, mais également par la mise en œuvre de politiques efficaces.

Parmi les sujets de préoccupation, le rapport souligne que la dette publique demeure à un niveau élevé. Certes, elle a baissé, passant de 103,4% à 102% du PIB, mais moins vite que dans la plupart

des autres pays de la zone euro et loin de l'objectif de diminution fixé.

Le rapport met également en avant certains freins à la croissance de l'économie belge. Des facteurs internes d'une part : les difficultés de recrutement dans certains secteurs, un gain de productivité limité, le vieillissement de la population, une carence en infrastructures permettant d'assurer la transition énergétique, un manque d'investissement public ou la marge nette insuffisante des crédits hypothécaires qui seraient octroyés trop facilement. D'autre part, des risques externes peuvent être cités : la menace d'une hausse des tarifs douaniers américains, l'instabilité des relations commerciales entre la Chine et les Etats-Unis, les incertitudes liées au Brexit ou les relations tendues entre l'Italie et l'Union européenne par exemple.

Belgique

Collibra, première licorne pour la Belgique

En levant 100 millions de dollars auprès d'un fonds d'investissement dans lequel on retrouve Alphabet, la maison mère de Google, la scale-up belge Collibra a atteint fin janvier 2019 une valorisation dépassant le milliard de dollars, dix ans seulement après sa création.

Le projet a été lancé en 2008 par Felix Van de Maele sous forme de spin-off de l'université bruxelloise VUB. Spécialisée dans la gouvernance de données, Collibra propose aux entreprises une plate-forme qui leur permet de distribuer au mieux leurs données.

En septembre 2018, l'entreprise belge était citée pour la deuxième fois consécutive dans le « Forbes Cloud 100 », le classement du magazine américain reprenant les entreprises les plus importantes au monde dans le secteur.

L'entreprise compte aujourd'hui 450 travailleurs et prévoit d'en engager 200 supplémentaires cette année. L'entreprise dispose de bureaux à Bruxelles, New York, Paris, Londres et Wrocław en Pologne.

Ineos, un investissement massif pour le port d'Anvers

Ineos, entreprise britannique leader européen de la pétrochimie, va investir 3 milliards d'euros dans la construction de deux usines dans le port d'Anvers.

Cet investissement sera le plus important depuis vingt ans dans le secteur de la chimie en Europe et il conforte Anvers dans sa place de 1^{er} cluster chimique européen et de 2^e mondial derrière Houston aux Etats-Unis.

La majeure partie de l'investissement, soit 1,7 milliard, sera consacrée à la construction d'un craqueur - une installation destinée à convertir du gaz éthane en éthylène, une des matières de base les plus utilisées dans le secteur chimique. L'autre usine sera consacrée à la déshydrogénation de propane.

L'arrivée de ces deux usines sur le site du port d'Anvers devrait créer 500 emplois directs et impliquer 3 000 personnes dans la phase de construction.

Pays-Bas

Les derniers chiffres confirment la robustesse de la croissance néerlandaise en 2018.

Le rebond de la croissance au dernier trimestre 2018 de +0,5% permet à l'économie néerlandaise d'afficher une croissance annuelle finale de +2,5%, une nouvelle fois supérieure à la moyenne de la zone euro.

Dans un contexte international moins porteur, elle a davantage été tirée par les composantes internes de la croissance : la consommation privée (+2,5%) et les investissements (+4,8%) bénéficient d'une situation de quasi-plein emploi, avec un chômage tombé à 3,6%, d'un boom immobilier et du besoin en équipements des entreprises.

Les dépenses publiques progressent en revanche modérément (+1,3%), en dépit de programmes d'investissement annoncés. Le passage récent dans le rouge d'indicateurs avancés de production et d'exportation pourrait cependant indiquer une prochaine dégradation de la situation, déjà incorporée dans les dernières prévisions de croissance 2019 du FMI et de la banque centrale de +1,7%.

Notre déficit commercial se résorbe quelque peu avec les Pays-Bas en 2018.

Nos exportations de biens ont progressé de 661 millions d'euros, soit + 3,9%, pour atteindre 17,7 milliards d'euros tandis que nos importations ont légèrement reculé de 109 millions d'euros (-0,4%) à 25,4 milliards d'euros.

Par conséquent notre déficit commercial s'est résorbé de 770 millions d'euros. Il reste cependant, à 7,76 milliards d'euros, notre troisième déficit le plus important après celui dégagé avec la Chine et l'Allemagne.

Les bonnes performances depuis deux ans de nos exportations, en particulier dans les secteurs des transports, des produits agricoles et des biens d'équipements, sont encourageantes, même si la réduction du déficit en 2018 est aussi à mettre sur le compte d'une baisse substantielle de nos importations d'équipement électroniques et agroalimentaires, qui comptent parmi nos plus gros postes déficitaires.

Copyright

Service économique régional de Bruxelles @DGTresor_BE
Service économique de La Haye @FRTreasury_NL
Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse
(adresser les demandes à bruxelles@dgtresor.gouv.fr).

Clause de non-responsabilité

Les services économiques s'efforcent de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigeront, dans la mesure du possible, les erreurs qui leur seront signalées. Toutefois, ils ne peuvent en aucun cas être tenus responsables de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.